

# DU

# Plaies et cicatrisation

## Responsable

**Dr Vivien MORIS**, PHU, Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique et main, CHU DIJON

## Présentation

- Cette formation est destinée à une remise à niveau complète de la gestion des plaies, en commençant par le processus physiologique de cicatrisation, jusqu'à la mise en place de protocole de soins.
- Cette formation, qui correspond à votre pratique, vous donnera toutes les clefs pour une prise en charge optimale des plaies de vos patients.

## Objectifs

- Connaître les principes fondamentaux de la physiologie, de la pathologie et des traitements

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

liés à la cicatrisation.

- Etre capable d'établir un diagnostic étiologique d'une plaie, connaitre son évolution et mettre en oeuvre la prise en charge thérapeutique ainsi que le suivi du pansement.

Organisation pédagogique

**70 heures d'enseignement sur 1 année universitaire**

**Pratiques pédagogiques**

Accès aux enseignements via la plateforme Plubel

60 heures en 2 sessions de 5 jours + 1 journée d'examen

10h E-Learning

10 demi-journées de stage (dans un service hospitalier, une clinique ou un cabinet libéral en rapport avec la formation)

**Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.**

Contenu

**Module 1**

- Principes fondamentaux : anatomie, bactériologie, physiologie
- Infection et contamination des plaies
- Infections aiguës et chroniques des tissus mous
- Dermohypodermes bactériennes, fasciites nécrosantes, gangrènes
- Cicatrices anormales, traitement médical des cicatrices hypertrophiques
- Nutrition et cicatrisation
- Le patient diabétique et son pied

**Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Le patient artéritique
- Notions de base de la gériatrie
- Les escarres
- Le patient brûlé et la prise en charge des brûlures
- Outils de recherche bibliographique / rédaction d'un mémoire

## Module 2

- Douleur chronique et plaie
- Plaie de la face et de la bouche
- Les traitements adjuvants
- Gestion et prévention des accidents thrombotiques
- Les dispositifs médicaux
- Plaies chroniques et perte d'autonomie
- Aspects psychologiques de la cicatrisation
- Traitement des pertes de substance : greffe de peau et lambeaux
- Soins et pansements après une chirurgie plastique / esthétique
- Soins et pansements après une chirurgie maxillo-faciale
- Soins et pansements après une chirurgie de la main
- Thérapie innovante : Laser URGOTOUCH, traitement NANOFAT, thérapie pression négative

## Public

Ce diplôme est ouvert à tout professionnel de santé et toute personne intéressée par le contenu de la formation.

## Validation de la formation

- Examen écrit

### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Rédaction d'un mémoire et soutenance orale

**Une moyenne de 10/20 et la validation des 10 demi-journées de stage sont nécessaires pour valider le diplôme. La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

#### Les intervenants

- **Mme BARBE Marie-Hélène**, Infirmière spécialiste pansement
- **Dr COUSIN Anthony**, Chirurgien maxillo-faciale, CHU DIJON
- **Dr FALVO Nicolas**, PH Médecin vasculaire, CHU DIJON
- **Mme GARDIEN Morgane**, stomathérapeute
- **Dr GARNIER MARZAIS Nathalie**, Pharmacien hospitalier CHU DIJON
- **Dr GENGLER Charline**, CCA, Chirurgie maxillo-faciale, CHU DIJON
- **Dr GUENFOUDI-ROULLAUD Marie-Pierre**, Pharmacien hospitalier
- **Dr GUILLIER David**, PHU, Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique et main, CHU DIJON
- **Mme JEANDROZ Bénédicte**, Infirmière spécialiste pansement
- **Mme KANEL Sandrine**, Infirmière spécialiste pansement
- **Dr LAURENT Romain**, Chirurgien plastique, CHU DIJON
- **Dr MONDOLONI Céline**, Chirurgie maxillo-faciale, CHU DIJON
- **Dr MORIS Vivien**, PHU, Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique et main, CHU DIJON
- **Dr RABUEL Valentin**, AHU, Chirurgie maxillo-faciale, CHU DIJON
- **Dr SEE Leslie-Ann**, Chirurgien plastique, CHU DIJON
- **Dr SROUJI Alexandre**, Chirurgien maxillo-faciale, CHU DIJON
- **Pr STEINMETZ Éric**, PU-PH Chirurgien vasculaire, CHU DIJON
- **Mme VELTZ Rachel**, Infirmière spécialiste pansement
- **Pr ZWETYENGA Narcisse**, PU-PH, Chef de Service de chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique et de la main CHU DIJON

#### **Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS**

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

### Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.